



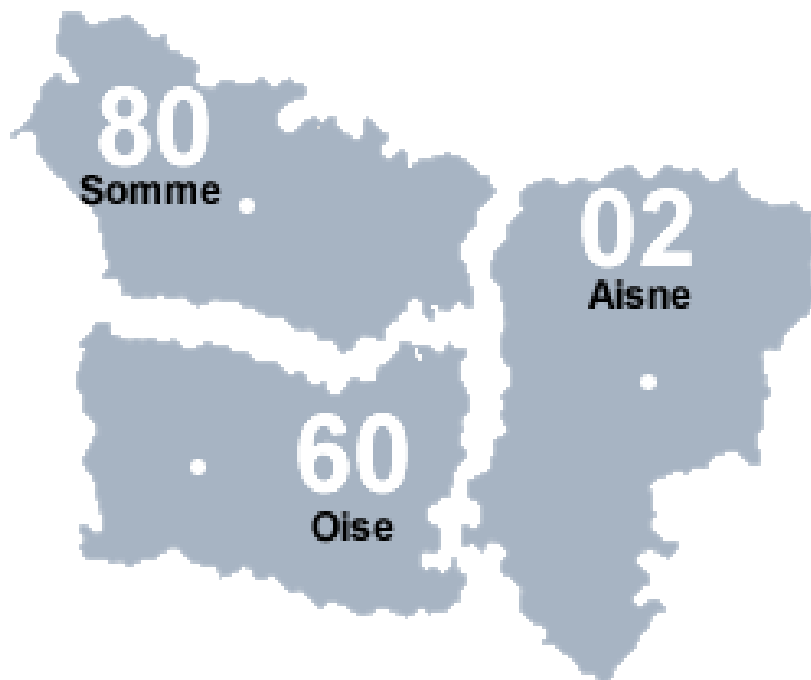
**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNER L'ANGLAIS AU COLLEGE ET AU LYCEE PROFESSEURS CONTRACTUELS

VADEMECUM 2022-2023

I : L'académie d'Amiens :



Le site du rectorat d'Amiens: <http://www.ac-amiens.fr/>

Le site d'anglais de l'académie: <http://anglais.ac-amiens.fr/>

Vos référents en anglais:

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IA-IPR) :

- Agnès BOUICHOU, agnes.bouichou@ac-amiens.fr
- Marion DUBOIS-PAGER, marion.dubois@ac-amiens.fr
- Anne-Sophie NORRIS, anne-sophie.norris@ac-amiens.fr

Pour toute question d'ordre administratif, contacter la Division des Personnels Enseignants du rectorat : ce.dpe3@ac-amiens.fr

II : L'arrivée dans l'établissement :

- Présentez-vous au chef d'établissement afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à un bon démarrage dans l'établissement :
 - votre emploi du temps et celui de vos classes
 - le nom du coordonnateur des professeurs d'anglais
 - les noms des professeurs principaux de vos classes
 - le règlement intérieur
 - le projet d'établissement
- Le secrétariat vous indiquera les modalités administratives à effectuer et vous transmettra les listes de vos élèves, code de photocopies, clé des salles, code d'accès au cahier de textes numérique, à l'ENT (Environnement Numérique de Travail), etc.
- Le professeur coordonnateur vous précisera les manuels utilisés le cas échéant, le matériel pédagogique disponible et à partager (tablettes, dictionnaires, lecteurs-enregistreurs MP3 et MP4, etc), les modalités du travail d'équipe (projets, progressions et évaluations communes) et les temps de concertation.
- Le ou les CPE et les assistants d'éducation vous apporteront les informations nécessaires concernant la Vie Scolaire de l'établissement (gestion des retards et des absences, projets éducatifs en cours, etc)
- Le documentaliste, responsable du CDI, vous apportera également une aide précieuse : prêt de manuels, de revues, de supports numériques, consultation du BO (Bulletin officiel) et projets en cours.
- Un tutorat est mis en œuvre pour les enseignants débutants pour une durée de trois mois. Il peut être prolongé lorsque cela est jugé opportun.

Dès réception de votre NUMEN, **activez votre adresse électronique professionnelle** (au format : prenom.nom@ac-amiens.fr). Pensez à relever votre courrier électronique très régulièrement (au moins deux fois par semaine) et à utiliser cette adresse pour **toutes vos communications professionnelles**.

Le site [Eduscol.gouv](https://www.eduscol.gouv.fr) et plus particulièrement le portail Langues Vivantes vous apportera des renseignements utiles en ce qui concerne le cadre institutionnel de même que des ressources pédagogiques (voir liens vers les pages essentielles, pages 5, 6 et 8 du vademecum).

III : Vos missions :

Le **Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation** définit les objectifs et la culture commune à tous les professionnels du professorat et de l'éducation. La liste des compétences que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier est publiée au **Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013**. (<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Vous êtes **légalement responsable** des élèves qui vous sont confiés pendant votre temps de service. Cette responsabilité vous engage à un devoir de ponctualité et d'assiduité.

Il est impératif de :

- **faire l'appel** à chaque début d'heure et de signaler les absents ou les retardataires selon les modalités en vigueur dans l'établissement (billet, plate-forme numérique...)
- **ne jamais quitter sa classe** : quelles que soient les circonstances, vous devez assurer la sécurité des élèves qui vous sont confiés. En cas d'urgence, vous enverrez deux élèves chercher quelqu'un à la Vie Scolaire (bureau du CPE);
- toujours **faire accompagner** par un autre élève un élève qui devrait quitter la classe.
- **ne jamais** laisser les élèves sortir **avant la sonnerie**.

Accueillez les élèves avec courtoisie dans votre classe, et instaurez dès le début des rituels de mise au travail (salutations, date, matériel...) ainsi qu'une dynamique de travail (déplacements dans la classe, voix ferme, posée et intelligible, valorisation des élèves et organisation de leur travail).

Remplir le **cahier de textes** est une obligation. Il est en général numérique : demandez au secrétariat et/ou à un collègue de vous montrer la marche à suivre. Le cahier de textes est aussi un **outil de communication avec les familles** : assurez-vous que vos formulations sont compréhensibles par tous les parents et qu'elles permettent de suivre le réel travail effectué en classe et demandé à la maison.

Le **passage par la voie hiérarchique** est obligatoire pour toute demande d'absence, de changement d'emploi du temps ou de salle, de même que pour l'organisation de sorties éducatives.

Il est essentiel de connaître **l'utilisation légale des ressources et des règles du droit à l'image**.

IV : Le cadre didactique

1) Le CECRL :

Publié en 2001, le **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues** (<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>) fournit une **base commune** à toutes les langues pour concevoir les programmes et décrire les niveaux de compétences dans **les 5 activités langagières** :

- compréhension de l'écrit
- compréhension de l'oral
- expression écrite
- expression orale en continu
- expression orale en interaction

C'est à partir des niveaux cibles du CECRL et des programmes que vous construirez vos cours. Une **approche actionnelle** de l'enseignement des langues est préconisée par le CECRL : il s'agit de rendre les élèves aptes à agir avec la langue dans des **situations authentiques**, c'est-à-dire aussi proches que possible de la vie courante.

La langue est conçue comme un outil de communication plutôt que comme un objet d'étude ; la construction de la compétence des élèves passe par l'entraînement aux cinq activités langagières. La séquence pédagogique doit permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs (grammaire, lexique, phonologie, culture) et de développer les savoir-faire nécessaires à la réalisation de la **tâche finale**. Cette tâche finale s'inscrit dans la thématique culturelle de la séquence. Les supports, les objectifs et les activités suivent un fil conducteur, cohérent du point d'entrée jusqu'à la production finale. Les supports doivent être choisis pour leur spécificité formelle et le message ultime qu'ils transmettent.

C'est le sens du support qui sera privilégié. Tout travail de langue doit associer forme et sens afin d'optimiser l'apprentissage des élèves. Par exemple, un travail sur la voix passive se fera dans le cadre d'un travail sur des articles de presse qui mettent en valeur des faits plutôt que des acteurs.

Qu'est-ce qu'une tâche finale ?

C'est une production, à l'oral ou à l'écrit, réalisée en autonomie. Elle est réalisée dans un but clairement défini et adressée à un destinataire autre que le professeur de la classe. Ces deux préconisations garantissent l'implication des élèves. Il s'agit d'une tâche actionnelle et non pas communicationnelle.

Exemple de tâche communicationnelle : Je rédige la fin d'une nouvelle et je la rends à mon professeur qui l'évalue.

Exemple de tâche actionnelle : je participe à un concours d'écrivains en herbe et je sou mets mon récit à un comité de lecture qui élira le lauréat du concours. Le comité sera composé des élèves de la classe, éventuellement en groupes, qui inter-évalueront les récits et qui échangeront sur les qualités des productions avant de faire leur choix.

2) Les Programmes

- **Cycle 3** : <http://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3.html>
- **Cycle 4** : <http://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4.html>
- **Classes de seconde, Première et Terminale, voie générale et voie technologique** : <http://eduscol.education.fr/cid52770/enseignement-commun-2nde-langues-vivantes-1-et-2.html>
- **Classes de Première, voie générale, Programme d'enseignement de spécialité en LV** : https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138146
- **Classes de Terminale, voie générale, Programme d'enseignement de spécialité en LV** : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Consultations2018-2019/66/6/PPL19_LLCE_anglais_SPE_TleGen_1136666.pdf

3) Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (S4C) identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire : <http://eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html>

Eduscol propose de très nombreux documents ressources pour chacun des cycles :

<http://eduscol.education.fr/cid100364/ressources-pour-les-langues-vivantes-aux-cycles-4.html>

<http://eduscol.education.fr/cid56575/banque-d-idees-de-themes-d-etude.html>

<http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

V : Préparer un cours : la séance, la séquence.

Une séquence est faite de plusieurs séances. Une séance consiste en une heure de cours environ.

Éléments à prendre en compte dans la préparation d'une séquence

- Les Programmes et Instructions Officielles, (voir ci-dessus)
- La perspective actionnelle des tâches proposées aux élèves, la tâche finale envisagée.
- L'âge des élèves, les intérêts particuliers, les sections le cas échéant.
- Le niveau de maturité: capacités à conceptualiser, capacité d'attention et de mémoire.
- Le niveau de compétence en anglais.
- La classe entière, groupe ou regroupement d'élèves issus de plusieurs divisions.
- Le moment de la semaine et de la journée.
- La disposition des tables, équipement de la salle et acoustique.
- Les potentialités du support choisi: quels apprentissages permet-il en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être?
- Le recours, au moins partiel, à des supports authentiques. Les documents authentiques sont des documents qui n'ont pas été conçus à l'origine pour un cours de langue (ex : un article de presse, un extrait d'une émission de radio ou d'un film, une brochure, un tableau, etc)
- Les savoirs à mettre en place (lexique, grammaire, phonologie, connaissances culturelles, savoirs méthodologiques)
- Les activités langagières à travailler en priorité et la construction de compétences dans ces activités langagières.
- Anticipation des difficultés que les élèves risquent de rencontrer. Comment les aider à surmonter les difficultés prévisibles.
- Prendre en compte l'hétérogénéité de la classe et prévoir les adaptations nécessaires (par exemple pour les élèves à besoins spécifiques).
- L'utilisation du tableau et la trace écrite dans les cahiers des élèves: définir ce qui devra être pris en note par les élèves, à quel moment.
- Prévoir très précisément le travail à donner à la maison ainsi que les consignes de travail.
- S'assurer que l'on aura à disposition le matériel nécessaire: feutres ou craies, ordinateur, vidéo-projecteur, lecteur-enregistreurs, flash-cards, ardoises, dictionnaires, etc.

Afin d'obtenir l'adhésion des élèves, de les mobiliser et de les impliquer dans leurs apprentissages, voici quelques conseils pratiques :

- Adopter une posture d'enseignant respecté et respectable : règles de vie en classe définies.
- Maîtriser les savoirs enseignés, entretenir le niveau de langue et de connaissances culturelles des pays de l'aire anglophone.
- Écrire au tableau de façon lisible et organisée.
- S'exprimer clairement. Donner des consignes claires et peu nombreuses.
- Penser à la formulation des questions.
- Vérifier la compréhension des consignes par le questionnement, un exemple ou la démonstration.

- Utiliser à bon escient un vidéoprojecteur relié à un ordinateur, ce qui permet souvent de changer de rythme, d'illustrer le cours, de poser collectivement une problématique, d'avoir l'attention de tous les élèves.
- Faire des synthèses intermédiaires en interaction avec les élèves.
- Exploiter les réponses des élèves et faire reformuler si nécessaire, favoriser l'entraide, l'interactivité, la co-évaluation ou la co-observation.
- Écouter et valoriser la parole de tous les élèves en relation avec le cours.
- Solliciter les élèves et les mettre en activité. Eviter le cours magistral (face à face) pendant toute la séance.
- Interroger le ressenti des élèves sur leurs apprentissages du jour : qu'ont-ils retenu ?
- Évaluer ce que l'on a enseigné.
- Rendre les copies rapidement.
- Prendre le temps de réexpliquer autrement.
- Oser changer les contenus ou la forme d'enseigner en cas de décrochage ou de démotivation.

VI : L'évaluation

Procurez-vous auprès de votre établissement un calendrier annuel : il vous permettra de connaître les principales échéances de l'année (dates des conseils de classe, date butoir pour remplir les bulletins, dates envisagées pour les Contrôles en Cours de Formation du cycle Terminal...).

À la fin de chaque trimestre, vous devrez **remplir le bulletin** (au format numérique) de chaque élève **de façon circonstanciée**, en précisant clairement des pistes d'approfondissement et de remédiation.

Votre présence est requise :

- à la fin de chaque trimestre, lors des **conseils de classe**
- à chaque **réunion parents-professeurs**.

L'évaluation des élèves doit correspondre à plusieurs critères :

- Elle ne porte que sur **ce qui a été entraîné auparavant en classe** ;
- Elle est **critériée** : elle comprend une grille qui ne comporte pas seulement le barème (les points), mais surtout les compétences évaluées; pour bâtir cette grille, vous vous appuyez donc sur les descripteurs du CECRL;
- L'évaluation est **positive** : elle valorise ce que l'élève sait faire ; par conséquent, la difficulté de tout devoir doit être **graduée** pour que chaque élève puisse réaliser au moins une partie du travail.
- Au collège, l'évaluation portera sur **la maîtrise des différents domaines du Socle Commun (S4C)** : <http://eduscol.education.fr/cid114602/l-evaluation-du-socle-en-lve.html>
- Au lycée, demandez au chef d'établissement le projet d'évaluation de l'établissement.